

# **MAÎTRE PÉDOPHILE** L'administration ne peut pas ouvrir d'enquête **Une pétition mais pas d'effet**

Vincent Donzé

**BIENNE** Un document muni de 2226 signatures exigeant le renvoi de l'enseignant condamné pour avoir abusé de mineurs a été déposé à l'Instruction publique. En vain

«Adressez-vous à mon avocat!»: Le prof pédophile engagé dans le collège alémanique des Prés-Ritter, à Biemme, refuse toujours de s'exprimer sur sa situation, alors qu'une pétition munie de 2226 signatures a été remise hier à la Direction bernoise de l'instruction publique (DIP). «Il faut dépassionner le débat: la commission scolaire qui a nommé cet enseignant a fait correctement son travail», estime Mario Annoni, patron de la DIP.

**«Nous ne pouvons pas le juger deux fois!»**

**Béatrice Tobler, cheffe du département juridique**

Fondatrice et présidente de l'association Marche blanche contre la pédocriminalité, Christine Bussat n'a pas obtenu l'ouverture d'une enquête administrative, malgré la présence en soutien d'une quinzaine de sympathisants lors du dépôt des signatures. Pour le secrétaire général adjoint de la DIP, Marcel Guélat, et la cheffe du département juridique, Béatrice Tobler, le droit l'emporte sur la morale: «Nous connaissons très bien le dossier et le jugement, et vous n'apportez aucun fait nouveau», ont-ils répondu aux pétitionnaires.

Entraîneur d'une équipe vaudoise de handball, le prof pédophile de

52 ans a été condamné en 1999 à 14 mois de prison avec sursis, mais le tribunal ne l'a pas interdit de profession. «Les parents ont donné leur accord et nous ne pouvons pas le juger deux fois!» s'est exclamée Béatrice Tobler. Voilà pourquoi la DIP n'a pas révoqué le prof condamné.

Christine Bussat s'est déclarée déçue par «autant de froideur». Ses espoirs reposent maintenant sur le dépôt d'une plainte pénale par les parents d'un élève de la classe d'à côté («Le Matin» de samedi). Un autre couple a réagi avec la même fermeté et les parents de deux enfants abusés ont apporté leur témoignage à Marche blanche. Enfin, la parlementaire biennoise Sonja Gurtner (PS) tentera d'empêcher la réélection de sa collègue de parti Irène Truffer à la présidence de la commission d'école.